

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Professionnalisation et Travail de Bachelor 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3383.F.14

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 6

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Statut didactique : Module type M1 Module type M2 Module type M3

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé les modules théoriques de la 2^{ème} Bsc Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : Anglais (lecture)

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Objectifs généraux du module

- Discerner l'importance des connaissances et des démarches fondées scientifiquement
- Mobiliser les ressources acquises pour les intégrer dans sa pratique professionnelle
- Développer un projet dans le cadre d'une initiation à la recherche
- Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus d'enseignement et les productions attendus sont décrits dans le syllabus.

Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques.**
Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront à définir par le responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur un travail écrit de Bachelor ainsi que sa soutenance orale.

La validation du module Professionnalisation et Travail de Bachelor 3 (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : A définir
- Période : A définir

En cas de réussite, elle permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : La répétition peut prendre une forme particulière (projet individuel par exemple) ; les apprentissages attendus correspondront aux objectifs fixés et aux compétences visées. Les modalités seront précisées dans le document écrit et signé dont il est question ci-dessous.
- Période: à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiant-e-s au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable du module : J. Schmid

Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus

Descriptif validé le 20 août 2020 par

Eric Fleury
Responsable de la filière